



## Le Fonds au profit des victimes reste déterminé à soutenir les victimes tout en tenant compte de l'impact du COVID-19



En cette période plus difficile que jamais où chacun doit faire face à l'isolement physique et à des risques accrus pour sa sécurité, le Fonds au profit des victimes de la Cour pénale internationale (CPI) espère sincèrement que vous, nos sympathisants, nos partenaires et les membres des communautés, prenez soin de vous et faites face à cette situation éprouvante.

Le Fonds au profit des victimes est chargé de mettre en œuvre les réparations et d'apporter une assistance aux victimes des crimes relevant de la compétence de la CPI, et de le faire en toute sécurité et responsabilité. Alors que le monde fait face à une crise sanitaire sans précédent due au COVID-19, nous continuons d'attacher à ces valeurs une importance considérable.

Comme de nombreux membres de la communauté internationale, le Fonds au profit des victimes a pris de nouvelles habitudes pour tenter de contenir le virus. Malgré les perturbations dues au COVID-19, la vie continue et les besoins des survivants subsistent. Nous tenons à vous assurer que nous sommes

avant tout décidés à continuer d'apporter soutien et secours aux milliers de victimes survivantes dans le cadre de nos mandats. Nous sommes conscients des bouleversements subis localement et des mesures rigoureuses qui sont imposées pour contenir le virus sur nos lieux de travail, tout cela pouvant limiter les déplacements et les interactions.

Avec nos partenaires d'exécution, nous aménageons nos activités opérationnelles dans l'intérêt des victimes et maintenons, au sein de la CPI, des contacts étroits avec les autorités nationales et locales et les missions de l'Organisation des Nations Unies.

Nous pourrions être amenés, dans certains endroits, à organiser différemment ou à ralentir la prestation de services. À cet égard, nous annoncerons publiquement les principaux changements nécessaires.

Le Fonds au profit des victimes comprend un Conseil de direction hautement motivé et une petite équipe pluridisciplinaire et extrêmement dévouée de professionnels répartis entre La Haye et les pays de situation. Grâce à l'aide de nos sympathisants et des parties prenantes, les droits et les besoins des victimes restent au cœur de nos activités. Nous continuons à nous efforcer de faire de la justice réparatrice pour les victimes une réalité, malgré l'ampleur du défi qui nous est lancé.

Pieter de Baan

Directeur exécutif du Fonds au profit des victimes

Pour plus d'informations sur le Fonds au profit des victimes, veuillez envoyer un courrier électronique à: [trustfundforvictims@icc-cpi.int](mailto:trustfundforvictims@icc-cpi.int) ou visitez le site Web à l'adresse: [www.trustfundforvictims.org](http://www.trustfundforvictims.org) et suivez-nous sur twitter @TFV\_FPV